



Enquête « Etat des lieux de la médecine scolaire et avenir professionnel »

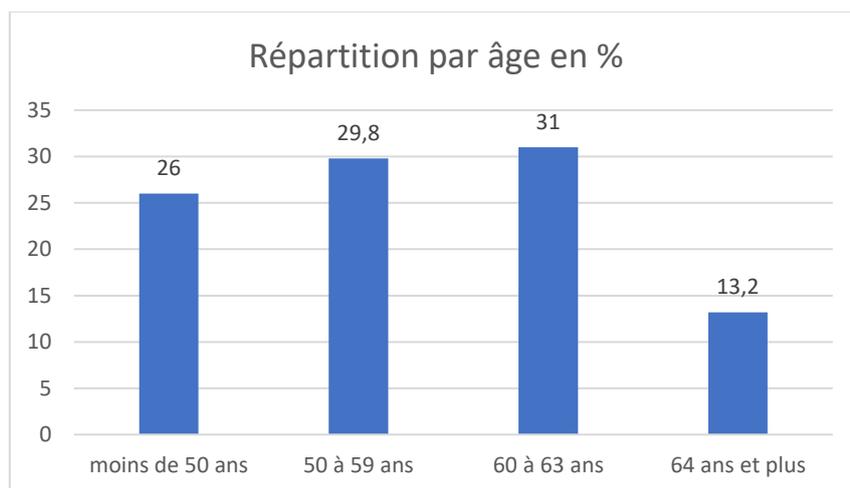
Juin 2024

L'enquête « **Etat des lieux de la médecine scolaire et avenir professionnel** » a été construite dans le cadre de l'action intersyndicale du SNMSU et du SNAMSPEN. Un questionnaire Framafoms a été proposé aux médecins via la liste de diffusion du ministère de l'Education nationale (EN) entre février et juin 2024. Ce questionnaire comportait 22 questions à choix multiple. Dans le contexte d'un silence prolongé du ministère de l'EN mais aussi de celui du ministère de la Santé, et suite aux différents rapports concernant la médecine scolaire, les deux syndicats représentatifs ont décidé de construire une feuille de route commune afin de porter la question de la santé des élèves et la situation des médecins de l'EN (MEN). Cette enquête flash a pour objectif de mieux objectiver les difficultés rencontrées par les MEN, leurs attentes et leurs perspectives de carrière.

Ce questionnaire a été renseigné par 253 médecins dont 87 % sont des titulaires et 93 % des médecins de secteur. Presque 90% des médecins travaillent à temps plein.

Pyramide des âges

L'étude de l'âge des répondants montre que 44% de ceux-ci sont âgés de plus de 60 ans, et 74% d'entre eux ont plus de 50 ans. Seuls 26% des médecins ont moins de 50 ans



Le panorama RH des MEN réalisé en 2022 par la DGRH du ministère de l'EN portant sur des données de 2021 notait un pourcentage de plus de 60 ans de 34,3%. Nous retrouvons une valeur de 44,2 % : il existe donc une augmentation de la moyenne d'âge des MEN avec presque un médecin sur deux âgé de plus de 60 ans,

Exploitation des données : Jocelyne GROUSSET

Contributeurs : Patricia COLSON, Noëlle PERRIN, Mechtilde DIPPE

SNMSU-UNSA Education - 87 bis avenue Georges Gosnat – 94853 IVRY SUR SEINE CEDEX

Tél : 01 58 46 14 80 – courriel : snmsu@unsa-education.org

Syndicat National des Médecins de Santé publique de L'EN du Sgen/CFDT Affilié à l' UCMSF

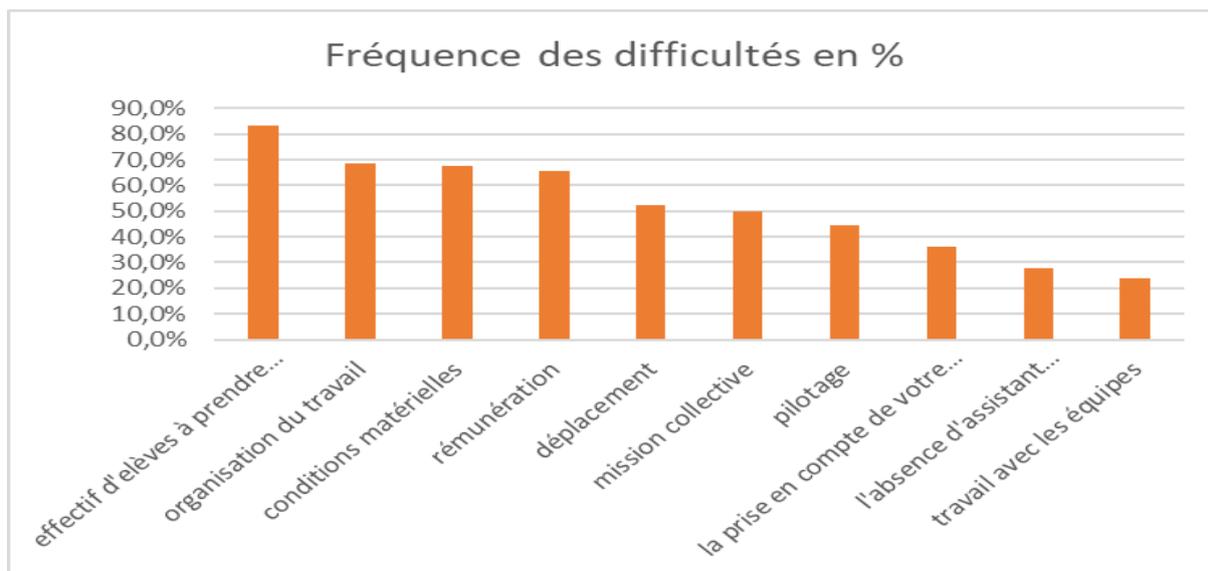
Tel : 01 56 41 51 14 – courriel : snamspen@sgen.cfdt.fr

phénomène attendu en raison du très faible recrutement. Ces 44,2 % de MEN de plus de 60 ans représentent des départs potentiels à la retraite dans les 5 ans à venir.

Missions et difficultés rencontrées par les médecins

51% des médecins déclarent que le travail réalisé actuellement ne correspond pas aux missions pour lesquelles ils sont venus travailler à l'EN. Cette proportion est de 48% chez les moins de 60 ans.

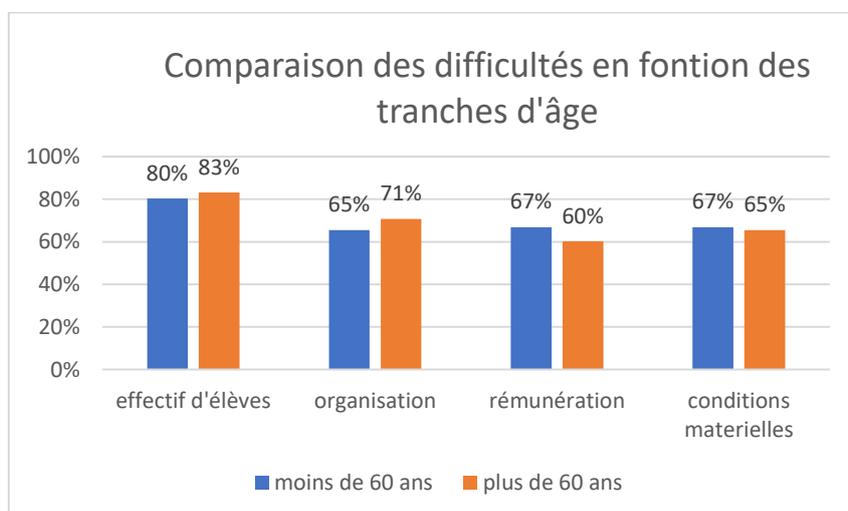
A la question « Vous rencontrez des difficultés dans » avec une liste déroulante de 10 items, plus de 80 % des médecins notent l'effectif des élèves à prendre en charge. L'organisation du travail, les conditions matérielles et la rémunération sont les 3 autres difficultés retenues pour chacune d'elle par près de 70% des médecins.



A la question « Choisissez les 4 difficultés les plus marquées pour vous », les médecins signalent par ordre décroissant, l'effectif des élèves à prendre en charge (74 %), l'organisation du travail (56%), la rémunération (54,5 %) et les conditions matérielles de travail (51%).

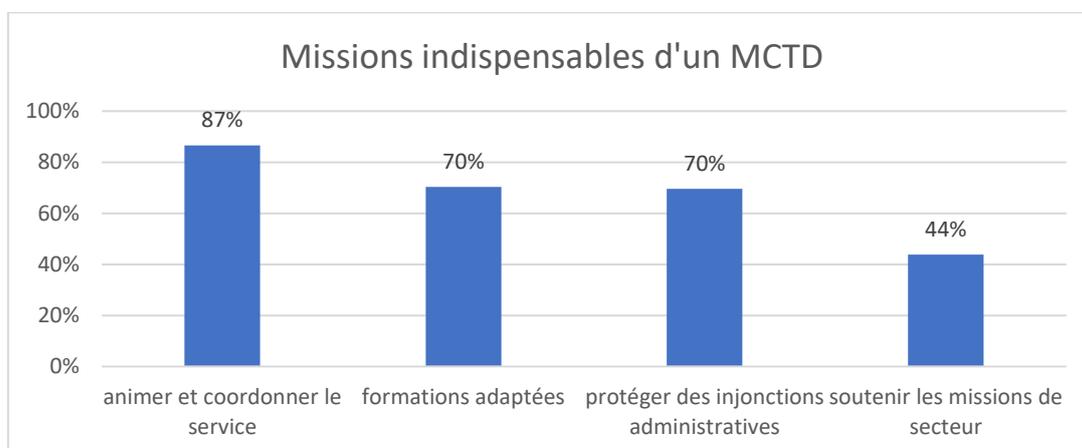
Le problème de la rémunération préoccupe un peu plus les moins de 60 ans, arrivant en 2^{ème} position des difficultés ressenties (67% chez les moins de 60 ans versus 60% pour les plus de 60 ans).

La question « la rémunération en début de carrière à l'EN correspond-elle à votre formation et votre expérience ? » entraîne une réponse massivement négative à 94% ; la même question en fin de carrière reçoit une réponse toujours très négative à plus de 66%.



Encadrement des médecins de secteur

70% des médecins déclarent avoir un médecin conseiller technique départemental (MCTD) dont 2% sont en arrêt maladie prolongé.



L'appui d'un MCTD est identifié pour quatre missions principales figurant dans le tableau ci-dessus ; *l'animation et la coordination du service* est la mission qui apparaît majoritairement comme indispensable.

66,5 % des MEN déclarent avoir un médecin conseiller technique rectoral (MCTR) dont 4% sont en arrêt maladie prolongé. L'appui des MCTR est identifié pour *proposer des actions de formation en lien avec le DPC* pour 66,8% et *protéger des injonctions administratives* pour 46,2%.

La hiérarchie directe des médecins de secteur est pour 68% un médecin conseiller technique départemental, pour 7% un MCTR et pour 25% un DASEN.

L'item « *protéger des injonctions administratives* » apparaît comme une mission importante qui incombe aux MCTD mais aussi aux MCTR.

Quelques enjeux du métier

Logiciel métier

Concernant le logiciel métier « ESCULAPE », nous avons 52% des médecins qui disent l'utiliser systématiquement et 25% de façon variable suivant les motifs de consultation.

11% sont empêchés régulièrement et 12% ne l'utilisent pas du tout. Il faut noter que parmi les 52% d'utilisateurs systématiques, « systématique » n'implique pas un renseignement complet des items demandés pour chaque acte ou consultation dans les dossiers médicaux numériques des élèves, mais correspondant à une simple utilisation de l'emploi du temps, à un accès à la base élèves, à l'enregistrement simple de l'ouverture du dossier et le chargement de pièces jointes.

La plupart des MEN l'utilise pour noter uniquement les conclusions ou seulement quelques éléments.

Congés

Les congés durant les vacances scolaires sont essentiels pour 56,3% des médecins.

Développement professionnel continu (DPC)

40% de médecins ont participé au développement professionnel continu (DPC). Ils sont majoritairement (79%) inscrits au Collège National Professionnel de Santé Publique (CNP SP) et pour 26% au Collège National Professionnel de Médecine Générale. Les moins de 60 ans sont plus inscrits (64%) que les plus de 60 ans (37%).

Et l'avenir ?

Les 2 premières priorités d'amélioration professionnelle sont :

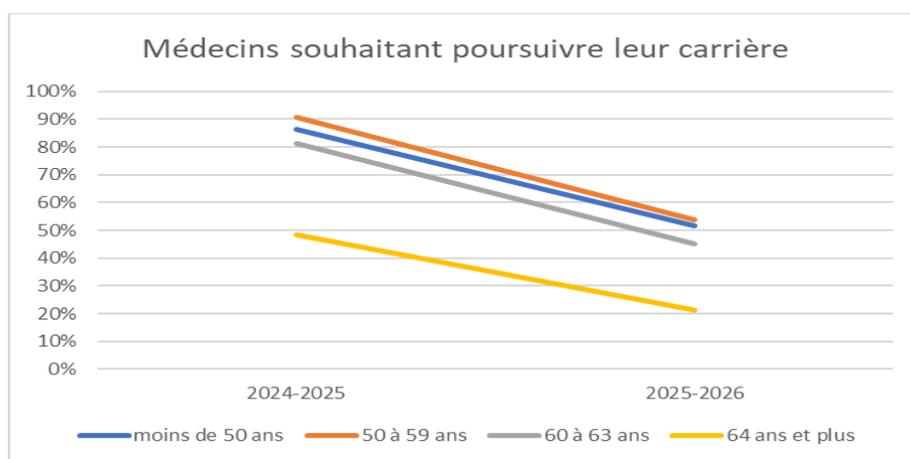
- le salaire pour 66%,

- les missions pour 65,6%.

Les 2 priorités suivantes sont *les conditions matérielles de travail* pour 40% et le *pilotage* pour 27%. 88% des médecins signalent souhaiter *un service mieux défini, organisé avec les infirmières, les psychologues, et les assistants de service sociaux*.

Un *changement de tutelle (changement d'employeur) garantissant la pérennité de l'emploi et des missions en faveur de la santé des élèves* serait accepté par 60%.

Concernant la suite de leur carrière, pour l'année scolaire 2024-2025, 81% souhaitent poursuivre leur activité alors que pour 2025-2026 il n'y en a plus que 48,6%. On constate une baisse dans toutes les tranches d'âge. Pour les plus de 60 ans, il s'agit majoritairement de départ à la retraite mais aussi de réduction de temps de travail. Pour les moins de 60 ans, 27% sont en cours d'interrogation et 10% auront changé de métier.



Conclusion

Environ un quart de l'effectif total des MEN a répondu à cette enquête, ce qui permet de dresser un tableau représentatif.

Force est de constater qu'il y a une grande urgence à repenser notre métier pour le rendre attractif. Sur un effectif actuel total de 800 médecins en activité, seuls 450 ont moins de 60 ans et sont susceptibles de toujours travailler dans 5 ans. La projection à très court terme d'après les données de cette enquête est alarmante : 300 médecins pour 12 millions d'élèves ...

Notons que les collègues soulignent les grandes difficultés qu'ils rencontrent pour exercer leur métier dans des conditions matérielles correctes. Comment recruter des médecins qui ne disposent pas de cabinet médical ni de matériel nécessaire pour les dépistages, ni d'accès aux données de santé, ni de véhicule pour se déplacer ?

Les conditions de travail dégradées, l'insuffisance des moyens matériels et humains, la rémunération trop faible et l'absence de pilotage rationnel poussent les MEN en poste à partir et constituent autant d'obstacles au recrutement de nouveaux médecins. A l'heure où les besoins d'expertise médicale sont criants et font défaut, l'Education nationale n'est décidément pas attractive pour les médecins, qui s'en détournent.

L'Etat, le ministère de la santé, les acteurs spécialisés dans la santé de l'enfant ont pris conscience de l'urgence à agir pour la santé des enfants et adolescents, notamment à l'école, comme en témoigne le rapport des assises de pédiatrie et ses conclusions rendues le 24 Mai 2024.

Mais sans une réelle volonté du ministère de l'EN de changer urgemment l'organisation, le pilotage, les conditions de travail des acteurs de la médecine scolaire, plus largement de la santé scolaire, cette enquête prévoit bien l'extinction à très brève échéance des médecins qui se consacrent à l'Education nationale, véritables spécialistes des problématiques de santé à l'école et des difficultés d'apprentissages.